

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ACCÉDANT AUX FONDS CARBONE

MODALITÉS DU PARTAGE DES BÉNÉFICES ET RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES LOCALES ÉTUDE TRANSVERSALE - RÉSUMÉ

LES MÉCANISMES DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La réalité des changements climatiques fait consensus au sein de la communauté scientifique internationale. Ils sont principalement dus à l'accumulation des gaz à effet de serre (GES) générés par les activités humaines.

A Kyoto en 1997, la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) a instauré des mécanismes pour tenter de réguler les émissions de GES des pays industrialisés ayant reconnu leur responsabilité historique.

Parmi ceux-ci, la finance carbone dont le principe réside dans l'échange de crédits carbone correspondant à l'économie d'une tonne de CO₂. Y cohabitent mécanisme de marché, tel que le système de plafonnement et d'échange de droit d'émission, et les mécanismes de projets, dont le Mécanisme de Développement Propre (MDP).

LES MARCHÉS DU CARBONE

Il existe plusieurs marchés carbone.

Développés à différents niveaux régionaux et multinationaux, les marchés dits de conformité (où les acteurs sont contraints par la réglementation) se distinguent des marchés volontaires (où les acteurs s'inscrivent dans une démarche volontaire d'achat de crédits carbone).

Les projets portés par les ONG concernent le plus souvent les marchés volontaires, qui demeurent plus accessibles.

CARBONE ET DÉVELOPPEMENT

Tous les pays ne sont pas égaux face aux impacts des changements climatiques et leur niveau de responsabilité et d'affection est très hétérogène. La crise climatique est donc un enjeu de solidarité internationale. Dans ce cadre, le MDP permet d'investir dans des projets de réduction d'émissions de GES menés dans des pays en développement. Les ONG ayant pour cœur de métier l'appui au développement, certaines d'entre elles ont rapidement cherché à mobiliser cette nouvelle et prometteuse source de financement en vendant les crédits carbone générés sur leurs projets.

ETUDE SUR L'APPROCHE DE LA FINANCE CARBONE PAR DES ONG

Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), le Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités (GERES), et Initiative Développement (ID) ont partagé leurs pratiques sur cinq projets (ci-dessous) de développement accédant aux fonds carbone. Cette étude transversale a été réalisée par P3Value avec le soutien du F3E. Elle avait pour objectif de mettre en évidence les conditions de la mobilisation des marchés carbone pour le financement de projets de développement portés par ces ONG, autour du questionnement suivant :

- Quels intérêts et limites de ce type de financement pour un projet de développement, et comment s'y insère-t-il ?
- Quelles conséquences sur la conduite du projet et sur ses retombées auprès des communautés ?
- Peut-on définir une ligne de conduite et un positionnement spécifiques pour les ONG sur les marchés carbone ?



Reforestation (Pérou)
AVSF depuis 2008
225 ha replantés, 300 familles bénéficiaires



Diffusion de foyers de cuisson améliorés (Cambodge)
GERES depuis 1997
600 000 familles bénéficiaires



Biogaz (Chine)
ID depuis 2007
1450 fermes bénéficiaires



Diffusion de foyers de cuisson améliorés (Mali)
GERES depuis 2010
Objectif : 300 000 familles bénéficiaires



Reforestation (Chine)
ID
250 ha replantés, 40 hameaux concernés

QUELS SONT LES IMPACTS DE LA FINANCE CARBONE SUR LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ?

► UNE VISION SUR LE LONG TERME

Inscrire un projet dans un processus de financement carbone nécessite de définir des modalités précises de suivi et monitoring qui permettront d'accéder aux revenus. Cette vision long terme permet de limiter le manque de continuité dans la mise en œuvre des projets. Cette période peut aller jusqu'à 30 ans pour des projets de reforestation.

► UN SUIVI DE PROJET RENFORCÉ

Un système rigoureux de suivi est indispensable pour mesurer les réductions d'émissions de GES sur le projet. Au-delà des exigences requises pour un projet de développement classique, ce système produit un grand nombre de données exploitables pour l'évaluation du projet.

► L'EFFET DE LEVIER

Un projet carbone facilite la capitalisation d'expérience et le changement d'échelle : soit par ramification, par inscription d'activités complémentaires dans une approche programmatique, ou bien par réplcation dans une autre région ou un autre pays, selon la stratégie déployée par l'ONG (*top/down, bottom/up*).

► LIBERTÉ D'ALLOCATION DES REVENUS CARBONE

Les revenus issus de la vente des crédits ne sont pas fléchés sur un projet voire une tâche spécifique (contrairement aux subventions). Ceci présente l'avantage d'une affectation plus souple des revenus mais n'exonère toutefois pas des contraintes de *reporting* sur la gestion des flux financiers par le porteur de projet.

Des fonds carbone utilisés différemment :

AVSF : Financer la main d'œuvre dans les plantations.

ID : Assurer le monitoring des installations de biogaz et la surveillance des plantations.

GERES : Monter une filière, financer des formations, une labellisation, de la Recherche et Développement, etc.



Foyers de cuisson améliorés au Cambodge—GERES

QUELS SONT LES POINTS DE VIGILANCE POUR LES ONG MOBILISANT DES FONDS CARBONE ?

► GÉRER LA SUPERPOSITION DES CYCLES DE PROJET

Accéder à la finance carbone suppose de superposer trois cycles différents :

- Accès à la finance carbone : Cycle du processus administratif
- Mise en œuvre des activités du projet : Cycle Projet de développement
- Gestion des revenus carbone : Cycle de génération des crédits carbone

Cette combinaison induit donc une ingénierie de projet plus lourde et la gestion des décalages entre ces cycles (budget, relation partenariale, etc.).

► DIVERSIFIER LES RISQUES FINANCIERS

Les revenus carbone d'un projet dépendent de la vente des crédits carbone. Cela nécessite de gérer le risque associé. La diversification des sources de financement est donc cruciale. Elle permettra notamment d'éviter un blocage du projet en cas de retard du processus d'accès au financement carbone.

Délais entre le début de la formulation du processus carbone et la validation du projet :

GERES (foyers de cuisson améliorés, Cambodge) : 5 ans (2003-2007)

ID (biogaz, Chine) : 5 ans (2007-2011)

AVSF (reforestation, Pérou) : 2 ans (2008-2010)

► RENFORCER LES CAPACITÉS DE L'ONG EN MATIÈRE DE GESTION DU CYCLE DE PROJET CARBONE

Face à ces nouvelles exigences de gestion de projets et l'obligation de performance en matière de réductions d'émissions de GES, de nouvelles compétences doivent être développées au sein des équipes de l'ONG. Ces compétences peuvent être internalisées ou bien être sollicitées en externe.

► ÉVITER LE MIRAGE DE LA FINANCE CARBONE

Les précautions vis-à-vis des parties prenantes en matière de revenus issus de la vente des crédits carbone à venir sont de mise. La pédagogie et la communication sur la gouvernance des fonds carbone est nécessaire pour ne pas perturber la mise en place du projet et éviter un contexte de défiance.

► PRENDRE EN COMPTE LES COÛTS DE CRÉATION, INSTALLATION ET SUIVI DU PROJET POUR ASSURER SA DURABILITÉ QUI NE SONT PAS COUVERTS EN TOTALITÉ PAR LES CRÉDITS CARBONE

COMBIEN COÛTE LA MOBILISATION DE LA FINANCE CARBONE ?

De nombreuses étapes induites par le processus de certification carbone sont à mettre en œuvre. Les coûts correspondants diffèrent d'un projet à l'autre en fonction des caractéristiques du projet (périmètre, nombre de bénéficiaires, contexte politique et économique, etc.).

Les étapes de formulation et de démarrage doivent être menées préalablement à la production et à la commercialisation des crédits. Le financement de la faisabilité et de l'éligibilité d'un projet aux financements carbone est un enjeu primordial mais particulièrement contraignant.

Les revenus carbone ne peuvent couvrir qu'une partie des coûts du projet. Les projets étudiés ont donc mis en place des montages financiers combinant sources privées et publiques afin de faire face aux significatifs investissements initiaux.

QUELS IMPACTS DES FONDS CARBONE SUR LE BUSINESS MODEL DU PROJET ?

Le tableau suivant donne une vision simplifiée de la rémunération et des coûts d'un projet carbone :

RESSOURCES DU PROJET	COÛTS DU PROJET
SUBVENTIONS (APD / bailleurs privés)	COÛTS CARBONE Formulation, mise en œuvre, transaction, certification, enregistrement
REVENUS générés par le projet (vente d'électricité, vente de bois, économies de bois ou charbon...)	COÛTS D'OPPORTUNITE des usagers Compensations, salaire/ avantages, réduction de prix/ incitations
PRODUIT de la vente des crédits de carbone	REMUNERATION « normale » du promoteur et des prêteurs éventuels
RENTE CARBONE	

Dans le cadre des projets étudiés l'ensemble des ressources est redirigée vers la génération de bénéfices socio-économiques.



Reboisement de Pichanaki—AVSF

FINANCEMENT CARBONE : QUELS AVANTAGES POUR LES BÉNÉFICIAIRES ?

Plus qu'un partage d'une rente financière, les revenus carbone générés par le projet vont permettre de démultiplier les bénéfices socio-économiques pour les populations.

AVSF au Pérou : Les pins pourront être exploités par une industrie artisanale locale.

ID en Chine : Les arbres fruitiers pourront être exploités à maturité au bout de 25 ans.

- Ces retombées locales peuvent être très diverses :
- Bénéfice monétaire (paiements, salaires, revenus d'une vente, etc.).
 - Bénéfices directs (amélioration des conditions d'hygiène, de la qualité de l'air dans les maisons; etc.).
 - Bénéfices indirects et non monétaires (participation aux prises de décision, formation, transfert de technologies, etc.).

Des retombées pour les bénéficiaires qui dépendent de la stratégie du porteur de projet :

	ID BIOGAZ CHINE	GERES ICS MALI
COURT TERME <i>Mise en place</i>	Rabais biodigesteur Latrines Formation	Formation Outils de gestion Matériel
MOYEN TERME <i>Déroulement du projet</i>	<u>Entre 2 et 7 ans :</u> Economies de charbon Formation Appui maintenance	Formation Filière labellisée et renforcée Création d'activités Revenus monétaires
LONG TERME <i>Après finance carbone</i>	Économies de charbon Formation	Pérennisation (filière labellisée)



Construction d'un biodigesteur—ID

QUELLES SONT LES STRATÉGIES D'ALLOCATION DES REVENUS CARBONE ?

Selon les projets et les modèles de gestion retenus par les ONG, les revenus carbone sont alloués différemment. Les mécanismes sont variables :

- Sur ce que l'on distribue (distribution monétaire ou valeur ajoutée sur l'ensemble de la filière) ;
- Sur la « hiérarchie » des bénéficiaires directs/indirects (utilisateurs finaux ou acteurs plus spécifiques).

COMMENT VALORISER L'APPROCHE ONG DANS LA FINANCE CARBONE ?

On parle de « co-bénéfices » pour désigner tout avantage socio-économique engendré par un projet carbone. Or ces bénéfices constituent le socle et l'objectif premier d'un projet d'appui au développement sobre en carbone.

Cette notion de « co-bénéfices » est donc une composante-clé à valoriser dans le cadre de projets portés par les ONG. Ils constituent la marque de fabrique des ONG. En matière de commercialisation des crédits, il s'agit d'un véritable avantage comparatif. Le travail de marketing et de communication associé à cette approche est non négligeable pour valoriser au mieux les crédits carbone issus de projets portés par des ONG.

COMMENT SE POSITIONNER DANS LA GOUVERNANCE DES PROJETS CARBONE ?

Il n'existe pas de règles universelles de bonne gouvernance. Dans le respect de la législation internationale environnementale, la seule ligne directrice donnée concerne la consultation des parties prenantes pendant la phase de préparation de projet. Mais de fait, dans les 5 projets étudiés, la phase de concertation des

communautés est bien plus approfondie que l'étape de consultation prévue dans n'importe quel standard carbone. Il existe en revanche une forte diversité de schémas de gouvernance. Que ce soit sur le plan de l'organisation des acteurs, des processus de prise de décision, ou des outils mis en œuvre pour formaliser les engagements.

COMMENT RÉPONDRE À LA DEMANDE DE TRANSPARENCE SUR LES PROJETS CARBONE ?

L'opacité des modalités de fonctionnement et des résultats des projets – y compris des flux financiers correspondants – est souvent reprochée aux acteurs des marchés carbone.

Dans ce contexte, l'information et la communication sont un enjeu clé pour les ONG en explicitant notamment :

- **La genèse du projet** : Montage financier et revenus potentiels.
- **Le déploiement des activités** : Période de génération de crédits carbone, détail des flux financiers effectifs.
- **Stratégie de sortie des revenus carbone** : Implication des acteurs locaux.

La stratégie de communication dépend du contexte local, des spécificités du projet, et de la stratégie du porteur de projet. On considère généralement que deux extrêmes sont à éviter :

- La rétention d'information qui rend difficile une implication et une responsabilisation des acteurs.
- La diffusion systématique de toutes les données d'un projet qui peut devenir contreproductive et créer de la confusion chez les acteurs locaux face à une ingénierie financière complexe.

L'étude a été réalisée par une équipe pluridisciplinaire de consultantes de P3value pour les ONG GERES (Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités), ID (Initiative Développement) et AVSF (Agronomes et Vétérinaires sans Frontières), avec l'accompagnement et le soutien financier du F3E.

La synthèse, ainsi que le rapport complet de l'étude, sont disponibles sur le site du F3E : www.f3e.asso.fr

Ce document a été réalisé avec le soutien financier du MAEDI et de l'AFD.



Les points de vue exposés dans le document ne représentent en aucun cas les positions officielles des deux institutions.

Crédits photos : AVSF, ID, GERES